



REGLEMENT DU JSP PROJECT 2006

La Sarl Olpan, éditrice du magazine Des Jeux sur un Plateau organise le JSP Project 2006. L'objectif de ce challenge est de donner la possibilité aux auteurs de faire éditer leur jeu si celui ci entre dans la ligne éditoriale des deux éditeurs partenaires du projet (Asmodée et Days of Wonder) et qu'ils souhaitent donc l'éditer.

I. Conditions générales de participation

1. Ce challenge est ouvert aux créateurs français et étrangers, sans limite d'âge
2. Tous les jeux de société sont acceptés, à l'exclusion des solitaires, casse-têtes, jeux informatiques, jeux basés sur une mécanique « jeu de l'oie » et jeux de questions-réponses
3. Seuls les jeux non édités (même à compte d'auteur) peuvent y participer. Si un jeu devait être édité avant la clotûre de la session, l'auteur s'engage à en aviser les organisateurs
4. Les candidats s'engagent, s'ils passent la première étape de sélection, à présenter une règle de jeu ainsi qu'un prototype original. La Sarl Olpan ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des contrefaçons qui lui seraient présentées.
5. La session 2006 se déroule en plusieurs étapes :
 - a. Réception des données concernant le thème, la mécanique et le matériel du jeu
 - b. Demande de règles aux auteurs sélectionnés par le jury après la première étape
 - c. Demande de prototypes pour les auteurs ayant été sélectionnés à l'issue de la deuxième étape

II. Dossiers de participation

Le dossier devra être saisi sur le site internet partenaire www.trictrac.net ou envoyé par courrier aux frais des participants à l'adresse suivante :

Sarl Olpan – JSP Project 2006 – 181 avenue Victor Hugo – 92140 Clamart – France

- a. Les dossiers de participation devront être saisis ou envoyés entre le 15/11/05 et le 31/12/05, le cachet de la Poste faisant foi.
- b. Le dossier de participation comprend dans un seul envoi :
 - a. Le nom du jeu
 - b. La catégorie du jeu
 - c. Le type de mécanisme
 - d. Une description du matériel
 - e. Le public-cible

- f. La durée moyenne d'une partie
- g. Les coordonnées de l'auteur (nom, prénom, adresse complète, téléphone, email, identifiant et mot de passe)

Attention, sans la totalité de ces éléments, la participation à la session ne pourra être validée. Aucun envoi ultérieur ne sera accepté.

- c. Les dossiers parvenus par courrier ne seront pas renvoyés aux auteurs. Ils seront, comme les données saisies par Internet, conservés dans les archives du magazine organisateur.

III. Jeux pré-sélectionnés après la phase 1 : envoi et présentation des règles de jeu

Tous les auteurs pourront consulter à tout moment sur le site www.trictrac.net l'état d'avancement de leur dossier suite aux décisions du jury. Ces décisions sont sans appel.

Les auteurs des jeux qui ne seront pas pré-sélectionnés ne pourront obtenir de commentaires sur les motifs d'élimination de leur dossier supplémentaires à ce qu'ils trouveront dans leur espace personnel, ni par écrit, ni par téléphone.

Les auteurs de jeux pré-sélectionnés devront nous faire parvenir à leur frais avant le 15/03/06 une règle de jeu complète en 4 exemplaires en français ou en anglais exclusivement ainsi que des visuels du jeu à l'adresse suivante :

Sarl Olpan – JSP Project 2006 – 181 avenue Victor Hugo – 92140 Clamart – France

IV. Jeux pré-sélectionnés après la phase 2 : envoi et présentation du prototype

Tous les auteurs pourront consulter à tout moment sur le site www.trictrac.net l'état d'avancement de leur dossier suite aux décisions du jury. Ces décisions sont sans appel.

Les auteurs des jeux qui ne seront pas pré-sélectionnés ne pourront obtenir de commentaires sur les motifs d'élimination de leur dossier supplémentaires à ce qu'ils trouveront dans leur espace personnel, ni par écrit, ni par téléphone.

Les auteurs de jeux pré-sélectionnés devront nous faire parvenir à leur frais avant le 30/04/06 une maquette complète jouable à l'adresse suivante :

Sarl Olpan – JSP Project 2006 – 181 avenue Victor Hugo – 92140 Clamart – France

1. Envoi de la maquette

- a. Chaque jeu devra nous parvenir dans un emballage rigide
- b. L'emballage ne devra pas excéder les formats acceptés par la Poste
- c. Il appartient aux participants de se couvrir eux-mêmes des risques possibles et des dégâts matériels pouvant résulter du transport des maquettes. L'assurance des maquettes n'est pas prise en charge par la Sarl Olpan

2. Présentation de la maquette

- a. Outre l'emballage d'expédition, tous les éléments du jeu devront être contenus dans une boîte
- b. Chaque jeu devra être présenté sous forme de maquette, prête à jouer. Elle devra comprendre tous les éléments et accessoires nécessaires à la mise en pratique de la règle. Aucun envoi ultérieur de pièces ne sera accepté

V. Tests, jury et édition

1. Tests

- a. Plusieurs tests seront effectués sur chacun des jeux

2. Jury

- a. Le jury de cette session 2006 est composé de Marc Nunes, Croc (Asmodée), Pierre Gaubil, Cyrille Daujean (Days of Wonder), Mr Phal (TricTrac), Manuel Rozoy (Ludothèque de Boulogne Billancourt) et Olivier Arneodo (Des Jeux sur un Plateau)
- b. Le jury aura pour mission de désigner le ou les jeux éditables par Asmodée ou Days of Wonder
- c. Le jury pourra également considérer qu'aucun des jeux présentés ne peut être édité suite à cette session 2006
- d. A cet effet, Marc Nunes, Croc, Pierre Gaubil et Cyrille Daujean auront chacun un droit de véto qu'ils pourront exercer à n'importe quelle étape de la sélection des jeux.
- e. Le jury est engagé au secret
- f. Les décisions du jury sont sans appel et ne seront pas justifiées aux auteurs

3. Retour des maquettes

Les maquettes primées ou non primées ne seront pas restituées aux auteurs et seront conservées dans les archives du magazine. Elles pourront être réclamées par les auteurs à leurs frais le cas échéant.

4. Edition et promotion

- a. Au cas où un ou plusieurs jeux serait jugé éditable par l'un ou l'autre des éditeurs présents dans le jury, ces éditeurs s'engagent à l'éditer dans un délai de 12 mois à compter de la délibération finale du jury
- b. Le ou les jeux édité(s) bénéficieront du soutien commercial et marketing des médias présents dans le jury (le site www.trictrac.net et le magazine Des Jeux sur un Plateau) et d'une exposition préférentielle dans les soirées jeux de la ludothèque de Boulogne Billancourt
- c. Les maquettes reçues mais non éditées seront proposées en test au public lors du Festival International des Jeux de Cannes 2007